

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux	Numéro de permis 2022020	Date d'inspection Le 21 octobre 2025	
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de téléphone (506) 727-0081	
Adresse 642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iii) les nom, adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent ou de son tuteur,	24(1)(b)(iii)	29 oct. 2025	
Commentaires : Le dossier de l'enfant doit contenir l'information au complet des parents. 3 dossiers sur 20 n'ont pas l'information complète sur le lieu de travail des parents.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	29 oct. 2025	
Commentaires : -On doit retrouver au dossier de chaque enfants l'information complète de 2 personnes à contacter en cas d'urgence. C'est 2 personnes doivent être 2 personnes autres que les parents ou tuteurs. 5 dossiers sur 20 vérifier doit avoir cette information compléter au dossier.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	29 oct. 2025	
Commentaires : Les bouteilles à bec des enfants doivent porter le nom de l'enfant afin d'identifier les effets personnels de chaque enfant. 3 bouteilles dans le groupe des 2 ans et 6 bouteilles dans le groupe des 3-5 ans doivent être identifiés. De plus, une sucette dans le groupe des 2 ans doit avoir un contenant identifié au nom de l'enfant pour le rangement lorsqu'elle n'est pas utilisée.			
48(5) Si plus d'un enfant en bas âge nourri au biberon est bénéficiaire de services dans un établissement agréé, l'exploitant veille à ce que chaque biberon : a) porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant; b) ne soit utilisé que par l'enfant auquel il est destiné.	48(5)	29 oct. 2025	
Commentaires : Les biberons se retrouvant au frigidaire ou dans les cases des enfants doivent porter le nom de l'enfant afin d'identifier les effets personnels de chaque enfant. 2 biberons doivent être identifiés dans le groupe de 2 ans.			

Commentaires généraux

Discussion avec les éducatrices sur les rapports d'incident suite au rapport de surveillance de la mentor afin d'assurer la compréhension du rapport.
Une discussion fut également faite sur la planification des activités afin que les éducatrices élaborent plus le but de l'activité planifié.

Observation: Jeux libres, séance des toilettes, collation, diner et sieste

Activité: groupe de 3-5 ans: activité de coloriage et bricolage sur le thème de l'halloween dans le but de travailler la motricité fine soit le maintien du crayon et le ciseau

-Activité groupe des 2 ans: on fabrique une citrouille avec une assiette de carton: motricité fine soit tenue du pinceau et ciseau. De plus découverte de nouvelle texture tel que peinture etc...

Formation: Les éducateurs doivent avoir terminé avec succès le cours d'Introduction à l'éducation de la petite enfance (60 hrs) et le curriculum éducatif (30 hrs). Une éducatrice suit présentement cette formation et devrait terminer celle-ci en décembre 2025.

Développements professionnels: Une administratrice doit avoir compléter son 10 hrs de formation d'ici la date de fin de son permis soit décembre 2025

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 octobre 2025

Date

original signé par
Trycia Downing

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 octobre 2025

Date